

15. Branches will be advised by the Secretariat of its recommendations to the Board, prior to the Board's consideration of a proposal. While the Secretariat will normally brief the Board on matters under consideration, sponsors of proposals may be asked to attend meetings to make special presentations or to discuss their proposals when the Secretariat is recommending against their approval.

16. Program Management Board agendas will be circulated in advance of meetings to all Assistant Deputy Ministers and senior managers reporting directly to Deputies.

17. The Secretariat will debrief branches having proposals heard by the Board, prior to issuing formal minutes. Minutes of Board meetings will be issued directly to all Assistant Deputy Ministers, senior managers reporting directly to Deputies and area management advisors. In addition, minutes will be included in the Department's weekly Administrative Notices.

Documentation to be Submitted to the Program Management Board

18. All matters requiring a Program Management Board decision should be

15. Le secrétariat informera les secteurs de ses recommandations au Conseil avant que celui-ci étudie la proposition. Bien que le Secrétariat avise habituellement le Conseil des questions à l'étude, les promoteurs des propositions pourront être invités à assister aux réunions pour présenter un exposé spécial, ou pour discuter de leurs propositions lorsque le Secrétariat en recommande le rejet.

16. L'ordre du jour des réunions du Conseil de gestion des programmes sera distribué à tous les sous-ministres adjoints et cadres supérieurs qui relèvent directement des sous-ministres avant la tenue de chaque réunion.

17. Avant de distribuer le procès-verbal officiel des réunions, le Secrétariat rendra compte aux secteurs des décisions prises concernant les propositions qu'ils ont déposées devant le Conseil. Les procès-verbaux seront envoyés directement à tous les sous-ministres adjoints, aux cadres supérieurs relevant directement des sous-ministres et aux conseillers administratifs régionaux. En outre, ils seront diffusés dans les avis administratifs hebdomadaires du Ministère.

Documents devant être présentés au Conseil de gestion des programmes

18. Toutes les questions qui nécessitent une décision du Conseil de gestion des